



Ligne directe: (514) 598-3785

Montréal, le 13 août 2001

PAR COURRIER ET PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria – bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

**OBJET: Demande de modifier les tarifs de SCGM à compter du 1^{er} octobre
2001 - (Cause tarifaire 2002 de SCGM)
V/dossier: R-3463-2001
N/dossier: 312-00122**

1717, rue du Havre
Montréal (Québec)
H2K 2X3

Téléphone
(514) 598-3444

Site Internet
www.gazmetro.com

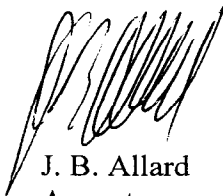
Chère consœur,

La présente fait suite au dépôt du dossier tarifaire 2002 de SCGM le 3 août dernier. Le dossier alors transmis comprenait un statut sur l'évolution du développement du plan d'action du Fond d'efficacité énergétique («FEÉ»). Ce statut, contenu à la pièce SCGM-8, document 6, indiquait que le plan d'action du FEÉ serait probablement déposé à la Régie au cours de la présente semaine.

Cependant, SCGM a été informée que ce plan d'action ne pourrait être prêt que vers le 1^{er} octobre 2001. À cet égard, vous trouverez ci-joint copie d'une lettre que faisait parvenir le gestionnaire du FEÉ, monsieur Jean-Pierre Finet, à SCGM. Nous vous serions gré d'inclure cette lettre comme pièce SCGM-8, document 7 au dossier de la présente instance.

Conséquemment, afin de ne pas retarder le reste du dossier tarifaire 2002, nous suggérons que l'autorisation recherchée quant à l'utilisation des sommes du FEÉ fasse l'objet d'une décision subséquente de la Régie dans le présent dossier tarifaire ou encore, si la Régie le préfère, soit l'objet d'un dossier distinct. Nous attendrons donc les instructions de la Régie à ce sujet. Si la Régie préfère que cette autorisation fasse l'objet d'une décision subséquente dans le présent dossier, nous verrons évidemment à réintroduire une conclusion concernant cette autorisation d'utilisation des sommes imputées au FEÉ dans notre demande et ce, lors du dépôt du plan d'action en question.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



J. B. Allard
Avocat

JBA:nm

p.j. (8 exemplaires)

c. c.: **Par courriel et courrier à tous les intervenants**

M^e Ève-Lyne Fecteau, ROÉÉ
Monsieur Phi P. Dang, TQM
Me Jean-François Gauthier, GRAME/UDD
M^e F. Jean Morel, HQ
M^e Éric McDevitt David, OC
M^e Guy Sarault, ACIG
M^e Hélène Sicard, ARC/FACEF
M^e Michel Davis, CERQ
M^e Pierre Tourigny, RNCREQ
M^e Dominique Neuman, STOP
M^e André Turmel, FCEI/ACAGNEQ
M^e Louise Tremblay, Gazifère